



VILLE DE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES

La Ville de Notre Dame-des Prairies est située dans la région de Lanaudière, compte près de 9 500 citoyennes et citoyens et vit une croissance importante. Administrée conformément à la *Loi sur les cités et villes*, la Ville, son Conseil municipal et l'appareil administratif ont solidairement à relever des défis importants et stimulants. Pour y arriver, nous sollicitons des candidatures afin de combler le poste de:

AGENTE/AGENT DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL (Remplacement pour une période de 12 à 14 mois)

Fonction :

Sous l'autorité de la direction du développement culturel et des loisirs, la personne titulaire de ce poste collabore au développement des orientations, objectifs et priorités des activités du service. Il ou elle contribue à dynamiser et à développer la vie culturelle.

À titre indicatif, la fonction comporte l'exécution de diverses tâches visant à assister la direction du service dans l'organisation, la planification budgétaire, l'élaboration et coordination des différentes programmations, suivis clérical et informatique des opérations, accueil, supervision, surveillance, etc. Il ou elle collaborera à la promotion et au bon déroulement des activités culturelles. L'employé(e) coordonne l'utilisation, la disponibilité et le suivi du calendrier de réservation et d'occupation des locaux gérés par le service.

Les exigences du poste :

- Détenir un diplôme d'études collégiales en technique d'intervention en loisirs, en médiation culturelle ou toute combinaison de scolarité et d'expérience jugée pertinente et équivalente
- 1 à 2 ans d'expérience dans un poste similaire
- Expérience en organisation d'événements
- Connaissance du milieu culturel
- Niveau élevé de maîtrise du français écrit et parlé
- Maîtrise de la suite Office de Microsoft
- Connaissance du logiciel Sport-Plus (un atout)
- Connaissance des médias sociaux

Le profil recherché

- Autonomie reconnue et sens de la planification et de l'organisation
- Esprit d'équipe et aptitudes démontrées pour les relations interpersonnelles et les relations avec la clientèle et les médias
- Être disposé(e) à utiliser son véhicule personnel dans le cadre de ses fonctions
- L'esprit d'entreprise, la créativité, la capacité et la volonté de travailler avec le milieu, l'entregent et la souplesse nécessaire pour faire face aux changements

TRAITEMENT ET CONDITIONS DE TRAVAIL :

La personne titulaire du poste doit être disponible à travailler selon un horaire variable (jour, soir et fin de semaine) pour un total de 32,5 heures par semaine.

Le salaire sera fixé en fonction de la grille salariale en vigueur à la convention collective de la Ville. Une gamme complète de bénéfices marginaux est également offerte.

Toute personne intéressée doit faire parvenir sa candidature en mentionnant clairement le titre de l'emploi, au plus tard le 8 décembre 2021 avant 12 h, à l'adresse ci-dessous:

Concours « Agente/agent de développement culturel »
a/s Direction du développement culturel et des loisirs
Ville de Notre-Dame-des-Prairies
132, boulevard Antonio-Barrette
Notre-Dame-des-Prairies (Québec) J6E 1E5
Courriel: info@notredamedesprairies.com

La Ville de Notre-Dame-des-Prairies souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi au sens de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics pour les femmes, les membres de minorités visibles et de minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées.